

CONCOURS
Lancement AGE PERFECT

Règlement de participation du 3 septembre 2020 à 9h00 au 9 septembre 2020 à 23h59 (HNE). Toute mention au présent règlement relative à l'heure fait référence à l'heure normale de l'Est (HNE).

1. Le commanditaire du concours est Uniprix, une division de Corporation Groupe Pharmessor (ci-après le « Commanditaire » ou « Uniprix ») et le fournisseur de prix est Groupe L'ORÉAL (ci-après le « Fournisseur de prix »).
2. Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec, qui ont atteint l'âge de la majorité. Ne peuvent participer à ce concours les employés, les représentants et les mandataires du Commanditaire ou de ses sociétés affiliées ou d'un pharmacien-propriétaire affilié au Commanditaire (incluant les employés du Commanditaire ou de toute succursale du réseau Uniprix), un membre du jury (le cas échéant) de même que toute personne de la famille immédiate d'une des personnes susmentionnées ou avec qui l'une ou l'autre des personnes susmentionnées est domiciliée. Sont également exclus du concours les employés, représentants et mandataire, (i) du Fournisseur de prix, (ii) d'une agence de publicité ou de promotion du Commanditaire ou du Fournisseur de prix, (iii) de toute autre entreprise engagée dans le développement, la production ou la distribution de matériel pour ce concours, de même que toute personne de la famille immédiate d'une de ces personnes ou avec qui l'une ou l'autre de ces personnes est domiciliée.
3. Il y a trois (2) façons de participer au concours **Lancement AGE PERFECT**
 - a) **Achat requis pour y participer.** Il suffit d'acheter 1 produit L'Oréal de la gamme AGE PERFECT admissible dans les succursales Uniprix participantes et sur présentation de LA CARTE PRIVILÈGE BEAUTÉ ou la carte de fidélité MA CARTE, et ce, du 3 au 9 septembre 2020. La liste des succursales Uniprix qui participent à ce concours est jointe à titre d'Annexe A du présent règlement. Le client est alors automatiquement inscrit au concours Lancement AGE PERFECT via le système de caisse de Uniprix avec le numéro de téléphone attaché à sa carte Privilège Beauté.
 - b) **Aucun achat requis pour y participer.** Il suffit de faire parvenir (à l'adresse ci-dessous) avant le 9 septembre 2020 un bulletin de participation écrit à la main comportant vos nom, adresse, code postal, numéros de téléphone (le jour et le soir) ainsi qu'un exposé manuscrit (non photocopié) d'au moins 50 mots expliquant pourquoi vous devriez gagner ce concours. Chaque lettre vous donne droit à une chance de gagner.

Uniprix
Concours Lancement AGE PERFECT
5000, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1S 3G7

4. Ce concours débute le 3 septembre 2020 et se termine le 9 septembre 2020 à 23 h 59. Le tirage au sort sera effectué le vendredi 28 septembre, à 16h00, au siège social d'Uniprix. Les personnes gagnantes seront contactées par téléphone ou courriel et devront répondre aux critères d'admissibilités mentionnés au paragraphe 8 ci-dessous. Les noms des personnes gagnantes seront également affichés sur le site Web d'Uniprix (Uniprix.com).
5. Les chances que le Bulletin de participation d'un participant soit sélectionné au hasard dépendent du nombre de bulletins de participation enregistrés et reçus conformément au paragraphe 3 ci-dessus.
6. Le prix totalisant 2 500\$ consiste en :
 - Dix (10) cartes-cadeaux UNIPRIX d'une valeur de 250\$ chacun, pour un total de 2 500\$.
7. En participant au concours, vous convenez d'accepter le prix tel que décrit au point 6, lequel ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent ou tout autre bien ou service. La sélection du prix lors de la participation au concours est finale et ne pourra être changée ultérieurement. AUCUNE SUBSTITUTION DE PRIX N'EST PERMISE, SAUF À LA DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DU FOURNISSEUR DE PRIX. LE COMMANDITAIRE ET LE FOURNISSEUR DU PRIX SE RÉSERVENT LE DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE SI, POUR UNE RAISON OU UNE AUTRE, UN PRIX NE POUVAIT ÊTRE ACCORDÉ COMME DÉCRIT. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.
8. Afin d'être déclarée gagnante et de réclamer son prix, toute personne dont le nom a été sélectionné au hasard devra, en plus de se conformer aux critères d'admissibilité ainsi qu'au règlement officiel du concours :
 - a) Être jointe par téléphone par le Commanditaire ou ses représentants dans les 10 jours suivant le tirage au sort, effectué à la date mentionnée au point 4 ;
 - b) Avoir accepté le prix, tel que décrit au point 5, qui ne pourra être transféré, modifié ou échangé contre une somme d'argent.
 - c) Répondre correctement, sans aide et dans un temps limité, à une question d'arithmétique, qui lui sera posée au téléphone par le Commanditaire ou ses représentants à un moment mutuellement convenu.
 - d) Avoir rempli et signé un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et l'avoir retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.
 - e) Avoir rempli et signé, si requis, un formulaire de consentement autorisant les organisateurs de ce concours ou leurs agents à utiliser son nom et/ou sa photographie à des fins publicitaires, et ce, sans rémunération, et lequel formulaire de consentement devra être retourné à Uniprix dans le délai indiqué dans la lettre accompagnant le formulaire.

9. La remise d'un prix est assujettie à la vérification de l'admissibilité du gagnant et à la conformité de la participation au présent règlement. Tout participant sélectionné dont l'admissibilité, en vertu du présent règlement, ne peut être confirmée sera disqualifié. Le Commanditaire se réserve le droit de communiquer avec un participant par téléphone afin de valider son admissibilité ou tout autre aspect pertinent au concours. Si un participant sélectionné ne peut être joint dans un délai de dix (10) jours, il sera disqualifié et perdra le prix. Le Commanditaire pourra, à sa seule et absolue discrétion, (i) tirer au sort un autre participant admissible avec qui il pourra tenter de communiquer et qui, à son tour, sera soumis aux mêmes règles de qualification, ou (ii) ne pas sélectionner de nouveau gagnant.
10. Le Commanditaire du concours se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours en tout temps, sous réserve de l'approbation de la Régie, s'il détermine que, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme planifié au départ ou pour toute autre raison qui compromettrait l'équité ou l'intégrité du Concours.
11. Le nom de la personne gagnante du prix pourra être transmis par la poste à toute personne qui en fera la demande, en joignant une enveloppe affranchie à son envoi. Les demandes doivent être adressées à **Uniprix / Concours Lancement AGE PERFECT** / 5000, boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1S 3G7 - À l'attention de : Service Marketing
12. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française de ces règlements, les règlements de langue française prévalent. En cas de divergence entre une version imprimée de ces règlements et la version disponible en ligne sur le site Uniprix, les règlements disponibles sur le site Uniprix.com prévalent.
13. Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
14. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité le Commanditaire, le Fournisseur du prix, toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à l'un de ceux-ci, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, représentants et mandataires et toute autre personne impliquée de près ou de loin avec le présent concours (les « bénéficiaires ») relativement au mauvais fonctionnement de toute composante informatique, de tout logiciel ou de toute ligne de communication, relativement à la perte ou à l'absence de communication réseau ou relativement à toute transmission défectueuse, incomplète, incompréhensible ou effacée par tout ordinateur ou tout réseau et qui peut limiter pour toute personne la possibilité de participer au concours ou l'en empêcher. Les bénéficiaires se dégagent aussi de toute responsabilité pour tout dommage ou toute perte pouvant être causé, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par le téléchargement de toute page Internet ou de tout logiciel, et par la transmission de toute information visant la participation au concours. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les bénéficiaires ne garantissent d'aucune façon que le site uniprix.com, ainsi que tout autre site lié au concours, le cas échéant, sera accessible ou fonctionnel sans interruption pendant la durée du concours ou qu'il sera exempt de toute erreur.
15. En participant ou en tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les bénéficiaires pour tout dommage qu'elle pourrait subir et renonce à tout jamais

à réclamer aux bénéficiaires toute compensation ou intenter contre les bénéficiaires toute action ou invoquer toute cause d'action de quelque nature que ce soit, en lien avec (i) sa participation ou tentative de participation au concours, (ii) toute interruption ou mauvais fonctionnement des services postaux qui retarderaient ou empêcheraient la livraison du prix une fois qu'il a été expédié par le Fournisseur du prix, ou (iii) de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.

- 16.** Les règlements du concours sont disponibles à la section Concours du site internet www.uniprix.com pendant les six (6) mois suivant la date du tirage.
- 17.** Le participant sélectionné pour le prix reconnaît qu'à compter de la remise du prix, les obligations liées à celui-ci deviennent la responsabilité des fournisseurs de services et de produits composant le prix.
- 18.** Groupe L'Oréal, ses divisions, filiales et compagnies affiliées ne sont pas impliquées de quelque façon que ce soit dans la gestion ou l'administration du présent concours.
- 19.** Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

ANNEXE A

Succursales Uniprix participant au concours Lancement AGE PERFECT

#succursale	Nom pharmacie	Adresse	Ville
434720	Bergeron Pierre et Sgro Marisa	2963, boul. Saint-Charles	Kirkland
001495	Gravel Pierre	277, boul. Saint-Jean	Pointe-Claire
030106	Blais J.S., Latulippe G., Leclerc J.F.	795, boul. d'Iberville	St-Jean-sur-Richelieu
524140	Mallette I.	7, rue de l'Aqueduc	Victoriaville
021337	Dupuis François	122, rue Notre-Dame	L'épiphanie
597930	Fleury, Dupuis & Bergeron	1445, rue Victoria	St-Lambert
605634	Boivin P.L., Hébert-Bernier A. et Lucier E	863, boul. Yvon l'Heureux Nord	Beloeil
605659	Boivin P.L., Lucier E et Hébert-Bernier A	466, boul. Sir Wilfrid-Laurier	St-Hilaire
470609	Barrette Véronique et Bergeron Julie	430, Avenue Larivière	Rouyn-Noranda
439018	Arsenault, Laliberté, Mercier	611, 1ère Rue	La Pocatière
436485	Pellerin et Bureau	1920, 105e Avenue	Shawinigan
330431	Roussy Marthe	1310, rue du Pont	Marieville
626333	Maltais Josée	2100, rue Bagot	La baie
327296	Charron Yvette	5300, boul. Saint-Laurent	Ste-Catherine
457515	Picard Marc et Simard Stéphanie	248, rue Saint-Joseph	St-Raymond
409805	Guay Daniel et Beaupré Julie	720 avenue Saint-Joseph	Roberval
470567	Gilbert, Gobeil, Martel	3525, boul. Saint-Joseph	Drummondville
365155	Houle Julie et Bordeleau Yves	12-4520, boul. des Récollets	Trois-Rivières
575282	Lachapelle A. & Tondreau I.	126-1700, ch. du Fer à Cheval	Ste-Julie
397695	Deschênes Thomas-Ugo	13 900, chemin Saint Simon	Mirabel
022558	Gilbert P., Gobeil D. et Martel P.	511, rue Hériot	Drummondville
503516	Breton Marie-Josée	825, rue Saint-Laurent Ouest	Longueuil
039487	Gravel Pierre	2155, rue Beaubien Est	Montréal Beaubien
017699	Morin Stéphane	9235, boul. Lacordaire	Montréal St-Léonard
479345	Saudrais Janecek	14650, boul. Lacroix	Saint-Georges
078980	Fiset Stéphane	8255, rue Notre-Dame Est	Montréal Notre Dame
470468	McDuff Anne-Catherine	5375, boul. Grande Allée	Brossard
266064	Dessureault Danyel et Beucage Martin	914, rue Maloney Est	Gatineau

543926	Carbonneau Lebeau L. & Méthot-Pinel F.	500-102, Avenue Daigneault	Chandler
265165	Girard Kevin et Perron Dominique	80, rue Racine Est	Chicoutimi
582270	Gagnon Martin et Fournier Vicky	39, montée de Sandy Beach	Gaspé
309948	Fleury G., Dupuis F. et Bergeron P.	200, boul. Brien	Repentigny
504738	Nepton Stéphane	3469, boul. Saint-François	Jonquière
507574	Pelletier Mélanie	1, rue Quintal	Charlemagne
076117	Guénard Robin	341, rue Saint-Georges	St-Jérôme
265157	Girard K. et Perron D.	711, boul. Sainte-Geneviève	Chicoutimi
439398	Michaud-Belzile Julie	14 000, boul. Henri-Bourassa	Québec
569079	Haidaoui, Tran	2745, boul. de la Pinière	Terrebonne
508960	Bourassa, Halley et Leduc	222-G, chemin du Lac Millette	St-Sauveur
410449	Dufresne Monica et Gagnon-Roy Antoine	80, boul. Renard Est	Rivière-au-renard
157412	Breton Geneviève et Tourigny Philippe	2235, rue Galt Ouest	Sherbrooke
504365	Dupont Isabelle	338, rue Saint-Jacques	Granby
345082	Duguay A., Deschênes P. et Allard L.	1, boul. Samson	Laval
255745	Martin Halley et Matthieu Leduc	872, montée Sainte-Thérèse	St-Jérôme
419671	Bergeron Pierre	5388, rue Bélanger Est	Montréal Bélanger
012526	Dontigny Marc	385, boul. Sainte-Madeleine	Trois-Rivières
446021	Beaulieu Étienne	15, boul. Montcalm Nord	Candiac
133561	Côté N., Carbonneau E. et Savoie D.	620, avenue de Buckingham	Gatineau
012971	Dontigny Marc	701, boul. Thibeau	Trois-Rivières
397281	Grenier A., Lavoie M.-J. et Patry G.	333, Avenue de la Cathédrale	Rimouski
582791	Couillard Gaétan	990, rue de Saint-Jovite	Mont-Tremblant
147181	Blanchet Dary & L'Écuyer Yvon	939, boul. Albiny Paquette	Mont Laurier
625772	Blanchette Nicolas	126, rue Hériot	Drummondville
462374	Rioux Didier et Larochelle Karine	78,A rue Principale	St-Antonin
457580	Martel J.-F., Desmarais N. & Tremblay M.	231, rue Notre-Dame	Repentigny
012567	Côté-Desjardins, Fiset, Parent, Trudel	7777, boul. Guillaume-Couture	Lévis
022301	Gravel Pierre	6780, boul. Joseph Renaud	Anjou
146340	Mamodehousen Chemika	610, rue King Est	Sherbrooke

605360	Proulx Pierre-Olivier	2300, boul. Du Millénaire	St-Basile-le-Grand
126995	Gaboriault L., Émond M.-C. & Côté R.	343, rue Saint-Jacques	Napierville
308700	Le Hanh et Associés	7701, boul. Maurice-Duplessis	Montréal
368134	Minville Marie-Noëlle et Isabelle	40, Avenue Doucet	Mont Joli
285148	Duchesne Frédéric et Morin François	503, 3e Rue	Chibougameau
091546	Deslongchamps Julie et Jean-Marc	11, rue Marcel Lépine	St-Jacques
044024	Couillard Gaétan et Moretti Simon	6261, boul. des Laurentides	Laval
499137	Adjaoud Samy	210, chemin d'Aylmer	Gatineau
617043	Grégoire S. et Thibault D.	330 rue des érables	Sherbrooke
637959	Karim, Bergeron et Dupuis	1090, boul. des Seigneurs	Terrebonne
236687	Beaulieu Lyse et Séguin Stéphane	200, promenade du Portage	Gatineau
623314	Hassan I., Kassem Hassan Z. et Abran P.	2828, rue De Lyon	Longueuil
143719	Leduc M., Halley M. et Bolduc J.	509, rue Arthur Sauvé	Saint-Eustache
563569	Lemire Geneviève et Pelletier Mélanie	832-A, boul. du Curé Labelle	Blainville
536458	Gourdes Isabelle et Messier Daniel	4900, rue des Patriotes	Contrecoeur
553180	Beucage Martin	22, rue des Flandres	Gatineau
545517	Laurin Marie-Yseult et Lussier Sandra	609, boul. Henri-Bourassa Est	Montréal HenriBourassa
501650	Girard et Lahoud	811, Route Jean-Gauvin	Québec
561456	Dontigny M., St-Arnaud J., Leblanc V.	400-2000,boul.Louis-Fréchette	Nicolet
340661	Lapointe P., Sévigny N. & Martineau F.	1275, rue Villeray	Montréal Villeray
262782	Gélinas Sylvain H.	290, rue Saint-Laurent	Louiseville
522326	Lefebvre Guylaine et Kaoukji Fatme	1271, boul. Jolibourg	Laval
021709	Thériault N. et Laberge M.-F.	504, rue Principale	St-Zotiques
393504	Fauteux Isabelle	1850, rue King Est	Sherbrooke
594358	Bissonnette-Roy M. et Janelle M.	113, rue Saint-Pierre	St-Constant
416941	Gosselin A.	1400, Chemin de Saint-Jean	La prairie
642447	Denis Claudia	255, 3e rue Est,	LaSarre
374447	Bois Jean-Pierre et Dupuis François	880, montée Masson	Mascouche
337675	Dontigny Marc	4400, Côte Rosemont	Trois-Rivières
561605	Deschênes Pascal	4769, boul. Dagenais Ouest	Laval
465393	Graham Martin	3440, ch. des Quatre Bourgeois	Québec

434639	Couillard Gaétan et Dupuis Véronique	2801, boul. des Promenades	Ste-Marthe-sur-le-lac
459677	Poissant Jocelyn et Couillard Gaétan	555, boul. Ste-Adèle	St-Adèle
535971	Deschênes K, Drapeau C. et Gélinas H. S.	459, boul. Saint-Germain	Rimouski
576447	St-Pierre Louis-Charles	933, avenue du Pont Sud	Alma
368159	Minville Marie-Noëlle et Isabelle	1760, boul. Gaboury	Mont-Joli